



Permis probatoire et alcool.

Par **sandrine0**, le **19/02/2012 à 09:42**

Bonjour,
Ma fille vient d'avoir un accident de la route, le contrôle à l'alcootest était positif.
Problème : elle a encore le permis probatoire. Elle risque une annulation de son permis.
Comme elle n'a que 6 points mais elle doit en récupérer 3 dans deux jours (accident le 18
récupération des points le 21 du même mois) risque-t-elle l'annulation ou, du fait qu'elle
récupérerait 3 points, peut sauver son permis ?
Merci de me répondre.
Salutations,
Denis.

Par **Tisuisse**, le **19/02/2012 à 10:41**

Bonjour,
Je vous conseille la lecture des post-it en en-tête de ce forum, en particulier :
celui qui traite de la conduite sous alcool,
celui qui traite des conducteurs en probatoire,
celui qui traite des récupérations de points.
Bonne lecture.
Une info qui nous manque :
quel est le taux d'alcoolémie relevée ?
Bien entendu, pour toute question complémentaire
ou pour toute demande d'éclaircissement, revenez sur ce même topic et nous vous
répondrons.